

le bulletin

Sacieresges- st- Martin

Octobre -2005



Le mot du maire

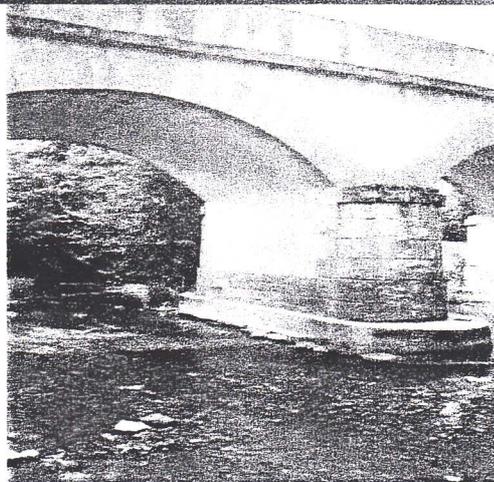
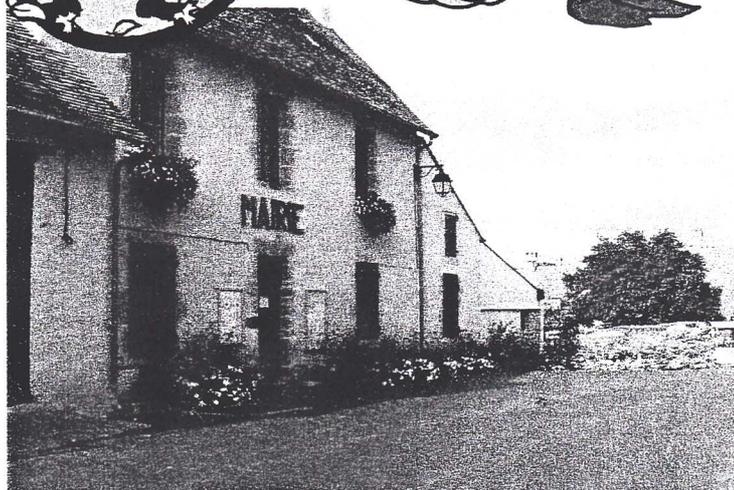


Ce mot est assez court car je vous ai proposé quelques mises au point concernant la poste et le relais de téléphonie mobile à l'intérieur du bulletin .

Toutefois , la commune de Sacieresges continue à vivre et poursuivre son développement . Grâce à nos efforts en matière de logement, nous allons accueillir deux nouvelles familles de chacune trois enfants . Toujours en matière d'urbanisme, la réalisation de la carte communale (plan d'occupation des sols pour petites communes) avance et va être bientôt soumise à enquête publique . Je

vous invite vivement à faire part de vos remarques . Vous avez peut être remarqué que cette année l'entretien des accotements et terrains communaux a pris du retard . Je vous prie de nous en excuser car nous avons dû nous adapter à du nouveau matériel et les employés communaux ont aussi été sollicités pour d'autres tâches (rénovation de logement, etc ...) . Nous saurons en tirer les enseignements .

Enfin , vous remarquerez qu'il y a aussi une vie culturelle abondante à Sacieresges car on vous y propose concert , théâtre, thé dansant , etc .



DATES Importantes :

12 Octobre : Théâtre Equinoxe à Sacieresges St Martin
13 Novembre : bal musette
14 Décembre : Noël des enfants

Thierry BERNARD

La poste

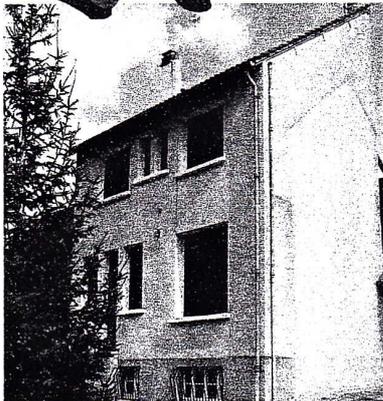


Septembre 2005

Retrouvez les opérations courantes de votre bureau de poste .
Le relais de poste de Sacierges St Martin se situe dans le bar , aux heures d'ouverture habituelles.

Services du relais:

- Vente de timbres.
- Ventes enveloppes et colis.
- Recommandés.
- Retrait des lettres.
- Retrait en espèces.



SONIA pour vous servir : tel 02 54 47 56 74

Ouverture :

Lundi	:8H30-14H	17H- 22H
Mardi	:8H30-14H	17H- 22H
Mercredi	: 8H30-14H	
Jeudi	:8H30-14H	17H- 22H
Vendredi	:8H30-14H	17H- 22H
Samedi	: 8H30 -14 H	17 H - 22H
Dimanche	: 10H -14H	18H -22H

Dépôt de pain et de la Nouvelle République (tous les jours)

Repas midi et soir à partir de 10€

*(toujours sur commande dans un premier temps)
Ne prend pas la carte bleue pour le moment .*

location

Grand appartement , cuisine ,séjour, 4 grandes chambres , cave , jardin , chauffage central .

Situé dans le bourg de Chéniérs
Commune de Sacierges St Martin

Pour tout renseignement adressez vous à la Mairie .Tel: **02 54 47 55 04**

Message to our English friends who live in Sacierges and in the villages around.

Do you know that there is a library in Chéniérs? You can borrow all sorts of novels, magazines, CDs, comic strips, documentaries, for children, teenagers and adults. Of course, most of them are in French

but a large amount is available in English: you select them from a list and you get them a few days later. They are lent by the main library located in Châteauroux(the B.D.I.= Bibliothèque départementale de l'Indre)
Why not pay us a visit? Danielle Axisa and Janine Moltini will be very happy to welcome you No registration fees: it is completely free.

Where to find us?in Chéniérs, Rue de l'Ancienne école, near the « salle polyvalente ». Opening time:from 11.00a.m. to 12.00p.m. every Sunday.



Kermesse de l'ABLOUX



Une belle journée ensoleillée fit honneur à cette nouvelle édition .De nombreux stands attendaient les visiteurs, de la loterie où de superbes lots étaient à gagner, en passant par le redoutable jeu du fer à cheval ,rien ne manquait pour nous distraire ,le tiercé des chèvres , puis le fabuleux tir à la corde ,où l'équipe du Maire resta in-



vaincue (peut être un nouveau challenge pour l'année prochaine) , qui pourra les battre ? .



Enfin après un apéritif mérité , l'odeur de l'omelette emplit la kermesse . Encouragés par le musiciens, les convives se mirent à table . Les omelettes disparurent dans une chaude ambiance .



bal musette

13 Novembre 2005

Thé dansant à
Sacierges St Martin

organisé par le comité des fêtes

COMITÉ DES FÊTES DE SACIERGES CALENDRIER 2005-2006



- 12 Octobre 2005 : spectacle Equinoxe « La peau dure »
- 13 Novembre 2005 Bal musette avec Robert HELIER
- 14 Décembre 2005 Noël des enfants à Chéniers
- 10 Janvier 2006 Spectacle Équinoxe « Franck DUBOSC »
- 14 Janvier 2006 Bal Folk
- 5 Février 2006 Spectacle Équinoxe « cirque de Chine »
- Février 2006 Carnaval avec les enfants
- 11 Février 2006 concours de belote
- 1 Mars 2006 Spectacle Équinoxe « TA BOUCHE »
- 7 Mars 2006 Spectacle Équinoxe « Elie SIMOUN »
- 9 Avril 2006 Marche UFOLEP
- 17 Juin 2006 Pique - nique
- 30 Juillet 2006 Kermesse de l'ABLOUX

***** Noël 2005

Le comité des fêtes de Sacierges St Martin vous rappelle que les décorations des rues pour Noël auront encore lieu cette année. Un flash info vous informera plus précisément courant Novembre. Toutes les idées seront les bienvenues.



PROGRAMME (sortie EQUINOXE)

- Franck DUBOSC : Mardi 10 Janvier 2006 à 20H30 (40 €)
- Cirque de Chine : Dimanche 5 Février 14H30 (28 €)
- TA BOUCHE (opérette) : Mercredi 1 Mars 20H30 (28€)
- ELIE SEMOUN : Mardi 7 Mars 20H30 (32€)

Les prix comprennent transport et spectacle. Ces spectacles ne pourront avoir lieu si un minimum de 15 participants n'est pas atteint)

Le théâtre se déplace à Sacierges St Martin

« La Peau Dure »

Le mercredi 12 Octobre 2005 à 20H30

Cette pièce de théâtre sera jouée le 14 octobre sur la scène nationale Equinoxe à Châteauroux, mais les habitants de Sacierges et des autres communes auront le plaisir d'en voir une représentation gratuite dans la salle des fêtes de Sacierges. Date à retenir !!!! Précisions ultérieurement.

GRATUIT

A NOTER

CALENDRIER ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE DES SACS :

SACIERGES , CHENIERS

les sacs jaunes + sacs noirs le Mercredi matin 4 H

LA PUYPHALIERIE ,LE COLOMBIER

les sacs jaunes + sacs noirs le Mercredi matin 4 H

Nous rappelons que « Le Bulletin » est un moyen pratique , gratuit au service de tous les habitants de la commune afin de faire passer des messages (annonces et comptes-rendus d'événements) , remarques , questions etc .

Des questions peuvent être posées directement à Mr le Maire .

C'est un outil que le Maire a mis à votre disposition afin d'améliorer la communication dans sa commune .

Envoyez vos questions et messages à la Mairie de Sacierges avec intitulé « Le Bulletin »,vous pouvez demander une visite d' un des rédacteurs ,merci .

BIBLIOTHEQUE DE SACIERGES (à Cheniers)

Ouverte tous les dimanches matins de :

11 h à 12 h

Accessible gratuitement à tous .

Adresse : ancienne école de Cheniers.

MAIRIE

Heures d'ouverture

Lundi	9H à 12H	14H à 17H30
Mardi		14H à 17H30
Vendredi		14H à 17H30
Samedi	9H à 12H	

Permanence du Maire :
Samedi matin de 10H à 12H

DECHETTERIE DU .COLOMBIER

Lundi : 9 h- 12h
Mercredi : 14h -17h
Samedi : 9h-12h 14h -17h

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie ,

Rédaction : Catherine FONTE
Guy AXISA

A PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Deux réunions se sont tenues à la mairie, le 01. 07. 2005 et le 08.09.2005, nous vous communiquons un condensé des points traités lors des débats.

Réunion du 01.07.2005

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote pour :

Vente d'une parcelle, communal du Peu

M. LE Maire propose de vendre une parcelle d'environ 1200m² située sur le terrain communal du PEU à la famille MISTERO, pour construire une maison d'habitation. C'est une famille de cinq personnes, dont trois enfants de deux à huit ans. Le montant de la vente sera égal au montant du bornage de la parcelle.

Dans l'attente de la construction, la famille MISTERO va louer le « logement de l'épicerie » de Chéniers afin de pouvoir inscrire les enfants à l'école dès la rentrée de 2005.

CARTE COMMUNALE

M. Le Maire propose de solliciter la DDE, Subdivision du Blanc, pour préparer l'enquête publique relative à la création de la Carte Communale.

Cette enquête devrait avoir lieu vers le mois d'octobre.

CAFE COMMUNAL

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à faire la demande de subvention au taux maximum auprès de la Région Centre dans le cadre du contrat de Pays Brenne.

BUDGET : décision modificative N°1

M. Le Maire propose d'inscrire un montant de 13 000 € à l'article 678 en fonctionnement afin de payer les travaux de démolition et restauration de bâtiments.

La même somme est déduite du montant de virement à la section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

En raison des prix bas de travaux d'enrobé actuellement pratiqués dans la région, la DDE nous a demandés si nous avons des besoins. Le Conseil décide d'attendre l'année prochaine en raison des nombreux travaux déjà programmés cette année.

Les travaux de chaussée de la route de la Minière au Mas seront réalisés début juillet.

Les travaux de restauration et mise aux normes du logement de l'épicerie seront terminés début septembre.

REUNION DU 08.09.2005

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote pour :

Louer logement de Chéniers :

Le logement de Chéniers actuellement en rénovation sera libre à partir du 01.10.2005, il pourra accueillir une famille avec 2,3, enfants.

Sur une surface de 160m² : cuisine, 4 chambres, salle à manger, salle de bains, 2 toilettes, cave, jardin,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ❖ Fixe le loyer à 450 € par mois, un mois de caution sera demandé

Réglementation du parking de Chéniers

Monsieur Le Maire, par arrêté Municipal,

- ❖ Réglemente l'accès au parking entre l'ancienne épicerie et le logement de Madame Chevalier.
- ❖ Informe que le parking est réservé aux utilisateurs ; de la salle polyvalente à Chéniers, à ceux qui louent la salle des fêtes et aux habitants des logements communaux.
- ❖ Un panneau de « sens interdit sauf aux riverains » sera implanté dans la descente rue du lavoir.

Indemnité bicyclette :

- ❖ Cette indemnité n'ayant plus lieu d'exister est supprimée à partir du 01.10.2005

Demande d'acquisition de terrain :

- ❖ La parcelle de terrain cadastrée B 1181 est accordée à M.King/Clayton au prix du terrain à bâtir soit 1€ le m², un chemin communal sera conservé, ainsi qu'une réserve pour l'écoulement en eau naturel.
- ❖ A la demande de Mme.Chevalier concernant la parcelle F 2084, une réunion sur place avec Mrs. Axisa, Dubrac, Baritaud, Melle.Dubois est nécessaire pour définir si son projet est réalisable.
- ❖ A la demande de M.Durand Jacky concernant la D 577, cette parcelle faisant partie du domaine public et qui enclave deux propriétaires est irréalisable.
- ❖ Concernant les cessions de terrain de Cousseau/Mathe, Hubert et Joannin ils ont été informés de la date du rendez-vous avec le géomètre.

Aménagement du temps de travail de la secrétaire

- ❖ Mme. Barbe demande que son temps de travail passe à 15 heures par semaine au lieu de 25 heures. Pour palier à cette demande M.Le Maire propose d'embaucher en CAE (contrat accompagnement à l'emploi) une personne en contrat de 20 heures/semaine, pour une durée de 6 mois, renouvelable (18 mois et 24 mois). Ce contrat à l'avantage d'être pris en charge par l'Etat à hauteur de 45% du salaire brut et, est exonéré des charges de sécurité sociale.
- ❖ Mme. Tassotto de la minière, répond aux critères recherchés pour cet emploi. Les diverses tâches seront réparties selon les qualifications, Mme.Barbe exclusivement en compta, Mme.Tassotto pour le secrétariat et l'accueil du public.
- ❖ De nouveaux horaires seront à définir dès la demande écrite de Mme.Barbe.

La poste au 1er septembre 2005-

- ❖ La poste est implantée depuis le 1er septembre au café chez Sonia. Au vu de cette délocalisation, Mme.Laudrel qui était salariée pour ce travail, indemnisée par la poste et en partie par la commune à hauteur de 150€ par trimestre, Le Conseil accepte la proposition de M.Le Maire, de continuer à lui verser ce salaire en contre partie Mme.Laudrel effectuera des heures de travail à hauteur de cette indemnité.

Implantation et construction du pylône téléphonique mobile

Le pylône recevra les trois opérateurs : Orange, SFR, Bouygues,

Son implantation devrait être effective dans les prochains mois.

M.Le Maire informe le Conseil Municipal :

- ❖ des divers courriers et interventions de M.Boucher (habitant du Plaix) concernant sa crainte et son mécontentement quant à son implantation.
 - Que techniquement le pylône ne peut être implanté ailleurs,
 - Que l'accès à la téléphonie mobile est devenu indispensable,
 - concernant les nuisances, les problèmes en question se posent dans un rayon de deux mètres alors que l'antenne du pylône sera à plus de quarante mètres.

Logement de l'ancienne épicerie de Chéniers

Monsieur Le Maire, informe le Conseil, que la location du logement de Chéniers sera disponible au 1.10.2005, la famille Mistero s'étend désister.

Le mariage Gallaud/Chevalier du 30.07.2005, fait don de :

- ❖ 25€ à l'association pour l'amélioration du lavoir à Chéniers,
- ❖ 25€ pour le Noël des enfants de la commune.

NOTER :

Que les propriétaires et les exploitants sont priés d'élaguer les arbres dans les chemins communaux afin de faciliter le travail communal.

A VOS FOURNEAUX :

Lors du pique-nique le 18 juin dernier,

Christine, a reçu deux prix au concours de gâteaux, elle vous transmet par l'intermédiaire du journal ces recettes en français et en anglais.

GATEAUX AUX CAROTTES quantités

Huile de tournesol	300 ml
Sucre blond (sucre de cannes)	225 Gr
Œufs	4
Mélasse raffinée (miel)	175 Gr
Farine à gâteaux	350 Gr
Petite cuillère de cannelle en poudre	2
Petite cuillère de girofle en poudre	2
Petite cuillère de gingembre en poudre	1
Petite cuillère de bicarbonate	1
Carottes râpées	225 Gr
Noix de coco	50 Gr
Grosse cuillère de morceaux de noix	1

Battre ensemble, l'huile, le sucre, la mélasse, ajouter les autres ingrédients.

Verser ce mélange dans un moule à soufflé » et mettre au four environ 1 heure à 180°

Faire une crème pour le glaçage avec : 100 Gr de beurre ramolli, 100 Gr de sucre glace, un zeste de citron ainsi que son jus . Battre le beurre et ajouter le sucre glace et le citron

MERINGUE DE CAMEL quantités

Pâte sablée	1 rouleau
Sucre blond de cannes	150 gr
Farine à gâteaux	50 gr
Cuillère d'eau	4
Lait	150 ml
Beurre	50 gr
Gouttes extrait de vanille	3 ou 4 gouttes
Œuf	1
Sucre en poudre	40 gr

Dérouler la pâte dans un moule et faire au four à 210°

Dans une casserole mélanger le sucre blond de canne, farine et eau. Dans une casserole porter le lait à ébullition, verser sur le mélange sucre etc. Ajouter le beurre et mélanger le tout. Quand le mélange est fait, ajouter le jaune d'œuf et battre le tout. Verser cette préparation sur le fond de tarte, faire la meringue avec le blanc d'œuf et le sucre en poudre, étaler sur la tarte.

Faire cuire dans le four à 150° jusqu'à ce que la meringue soit croustillante.

CARROT CAKE

300 ml Sunflower Oil
225g Soft Brown Sugar
4 eggs
175g Golden Syrup (or honey)
350g SR flour
2 teasp ground cinnamon
2 teasp crushed cloves
1 teasp ground ginger
1 teasp bicarb of soda
50g desiccated coconut
225g grated carrots
1 tablesp chopped walnuts

Whisk together oil, sugar, eggs, syrup.

Beat in flour, spices, bicarb.

Add carrots, coconut and walnuts.

Bake in large tin at 180 degrees C

*for about an hour - start testing
after 50 minutes.*

*Add a topping of butter, icing sugar and
zest and juice of a lemon.*

BUTTERSCOTCH TART

125g shortcrust pastry
150g soft, light brown sugar
50g sifted plain flour
4 tablespoons water
150 ml milk
50g butter
3-4 drops vanilla essence
1 egg, separated
40g caster sugar

Bake pastry case blind.

Mix flour and sugar together in

*a small saucepan and blend with water. Boil the milk in
another saucepan and then pour over the flour and sugar
mixture. Cook slowly over a low heat, stirring hard with a
wooden spoon. Remove pan from heat and stir in vanilla
essence and egg yolk.*

*Place butterscotch filling in pastry case and, using egg white
and caster sugar, make a meringue and place on top.*

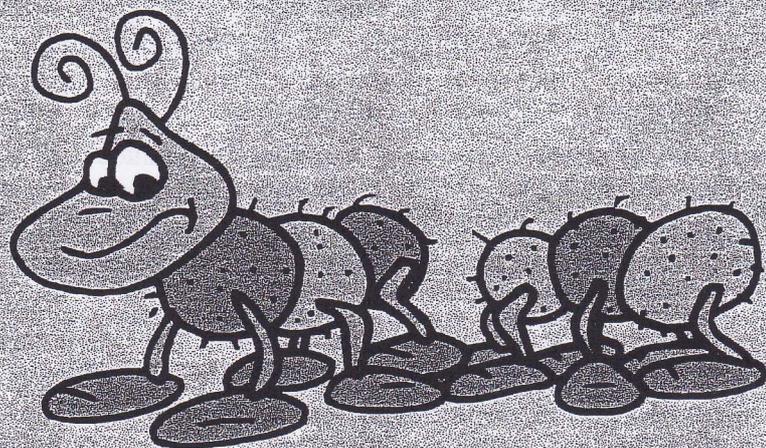
Bake at 150 degrees for about 30 minutes

Until the meringue is crisp and brown.

TELETHON 2005

Il n'y aura pas de vente de brioches sur la commune cette année.

Une somme d'argent correspondante sera versée au profit du Téléthon, une urne sera à
votre disposition pour vos dons, aux heures d'ouverture de la Mairie.



*LE CENTRE DE LOISIRS
DES MILLE-PATTES
OUVRE SES PORTES DU
24 AU 29 OCTOBRE*

Thème : la nature et sa magie.

*Renseignements le mercredi
au 02.54.24.86.04 ou chaque jour
après 19 h 15 au 02.54.25.06.10*

IPNS

Quelques mises au point :

La Poste :

Jusqu'au 31 août dernier, il y avait à Sacierges une agence postale. Cette agence était gérée par la Poste ; elle était tenue par Mme Françoise LAUDREL deux heures par jour du lundi au samedi. Cette situation me convenait parfaitement, mais il était impossible de continuer ainsi.

Comme c'est souvent le cas actuellement, la direction de la Poste a voulu réorganiser ce service, ne le trouvant pas assez rentable, comptant même en dizaines de minutes le travail effectué par Françoise.

J'ai donc reçu les dirigeants qui m'ont fait deux propositions :

- 1- Transformer l'agence postale en agence communale ; le salaire de Mme LAUDREL serait versé par la commune et remboursé par la Poste mais seulement pour le nombre d'heures qu'ils estimaient.
- 2- Transférer l'agence postale au café restaurant qui deviendrait ainsi un Relais Poste.

Avant de choisir, il me paraissait important de savoir ce qui était envisagé dans chaque cas pour Mme LAUDREL. Il a donc été proposé une indemnité de licenciement correspondant à une durée de salaire (avec l'accord de l'intéressée). De plus il était important de savoir comment ce relais serait organisé au café.

Nous avons donc maintenant un Relais Poste dans le bourg de Sacierges, ouvert 55 heures par semaine, ce qui a aussi permis la création d'un emploi à mi-temps.

Certaines personnes pensent qu'il y a manque de confidentialité, ou croient être obligées de passer par le bar pour effectuer leurs opérations ; il n'en est rien car l'accès au guichet de la Poste est par la deuxième porte du café, et ce guichet est situé dans un coin de la salle restaurant, donc à l'écart des consommateurs.

En fait, la solution retenue, même si elle n'est pas parfaite, semble être à mon avis la moins mauvaise pour tous.

Le relais de téléphonie mobile

Vous avez pu constater, soit dans la presse, soit en ayant été contacté, que l'arrivée prochaine d'un pylône au Plaix, ne plaît pas à tout le monde.

Le maître d'ouvrage de ce projet est le Conseil Général ; de son côté, la commune fournit le terrain. Nous sommes dans une zone blanche, c'est-à-dire où aucun téléphone portable ne passe. Nous attendions ce pylône depuis longtemps. Certes, ce genre d'installation n'est peut être pas très joli mais a toutefois obtenu le label Haute Qualité Environnementale.

Les antennes fournies par les trois opérateurs seront à environ quarante mètres de haut et n'auront ainsi aucune influence sur la santé des riverains.

Le téléphone portable est un outil indispensable au développement de notre région au même titre que l'accès au haut débit internet. Dans les publicités télévisées, on nous parle des téléphones portables de 3^{ème} génération, alors que nous n'avons toujours pas accès à la 1^{ère} à Sacierges.

Le Maire,

Thierry BERNARD